

A l'attention des membres de la Commission Exécutive et du Bureau Syndical.

Les salariés du centre de Bobigny se sont réunis en Assemblée Générale ce mercredi 25 juin 2020. A l'ordre du jour de cette réunion, nous avons évoqué les difficultés rencontrées dans les entreprises de presse et fait un point sur l'avenir de Presstalis dont la liquidation est imminente.

Cadres comme ouvriers ont unanimement réaffirmé la confiance qu'ils accordent à leurs élus pour négocier au mieux la difficile transition à venir.

En effet, les élus de la Section Messageries luttent depuis des mois sans relâche, dans le contexte particulier de crise sanitaire que nous connaissons tous, pour préserver nos emplois et pérenniser nos statuts ainsi que les annexes techniques messagerie qui y sont attachées.

Le collectif des élus de Bobigny s'est réuni avant l'assemblée générale pour échanger et faire un point sur la situation.

Un sujet en particulier a été évoqué : l'attribution du mandat de **Délégué Syndical Central** suite au départ de Laurent Joseph de notre entreprise.

L'ensemble des élus du site de Bobigny et trois élus sur quatre du siège de Presstalis tiennent à informer les membres de notre Commission Exécutive ainsi que le Bureau Syndical (et son Secrétaire) des éléments suivants :

1/ La désignation du DSC doit être faite par le Syndicat, après validation des élus de l'entreprise et donc par la Section Messageries (comme c'est le cas depuis sa création).

2/ Ce mandat a été attribué à une élue suppléante du siège lors du bureau syndical de lundi dernier...sans la présence des élus de Bobigny! Y a-t-il eu un vote ?

3/ Nous ne reconnaissons pas ce DSC nouvellement nommé sans concertation préalable avec tous les intéressés. (16 élus de Bobigny, 1 RS et un membre de la Commission Exécutive, Touelle Gilles, ainsi que 3 élus du siège)

4/ Nous tenons à clarifier un autre point: nous élus du site de Bobigny, n'assistons plus au Bureaux syndicaux depuis quelques mois à présent. Les raisons sont les suivantes:

- Presstalis qui est au tribunal de commerce depuis plus de deux mois, va rentrer en liquidation judiciaire sous peu et les négociations s'enchaînent à un rythme effréné. La période d'observation étant très courte, il a fallu dans ce laps de temps s'assurer que l'offre de reprise était viable - trouver des solutions pour éviter tout licenciement contraint - négocier le maintien de nos statuts dans la future structure etc...

- Depuis le 16 mars, nous avons mis un point d'honneur à être présents physiquement sur le site de Bobigny chaque jour, que ce soit pour le travail ou pour assister aux réunions.

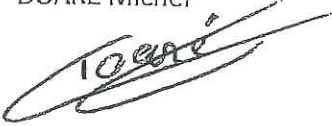
Nous l'avons dit à maintes reprises: nous ne considérons pas que les "visioconférences" soient adaptées à la vie syndicale, elles ne sont en rien constructives.

5/ Rappelons que si la CGT est majoritaire dans l'entreprise, c'est parce que Bobigny fait 98% des voix aux élections pour 32% au siège.

Le Collectif Chauffeurs qui travaille en étroite collaboration avec la Section Messageries s'associe à notre démarche de manière unanime.

Pour la Section Messageries :

DOARE Michel



DOARE Patrice



ROS Odam



AINSEBA Mustapha



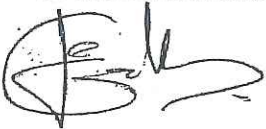
BOWMAN Stéphane



CONIL Christian



LE GALIEU Sébastien



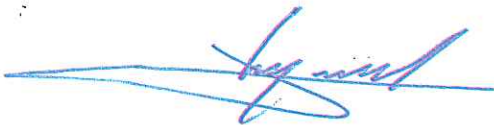
ACHOUR Redha




MEYNARD David



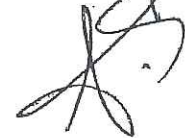
LÉMARQUAND Laurent



CIPOLLA Yoann



AINSEBA Salim



TALEB Sofiane



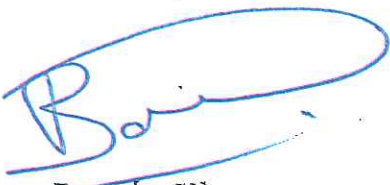
THIEFFRY Eric



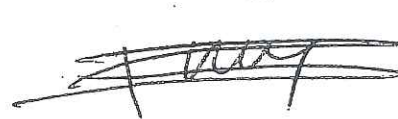
MARTIN Michel



BARDIN Sylvain



PERALTA Didier



TOULELLE Gilles



Pour le Siège :

MARADAN Maryline



CORTOT Denis

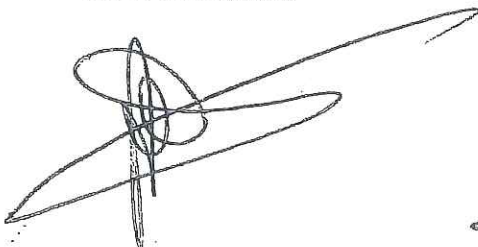


BREDEKA Fabrice



Pour le Collectif Chauffeurs :

AIT SERHANE Abdallah



BRAHMI Djamel

